



# Syndicat CA-OM-SC

## Section locale 1983

**SCFP**  
Syndicat canadien de  
la fonction publique FTQ

Mardi, 28 février 2023

### EMPLOYÉ NUMÉRIQUE

Comme vous le savez, notre employeur a décidé d'y aller de l'avant avec nos choix de travail pour les listes de mars 2023. Comme inscrit sur une correspondance interne

« faites vos choix à distance dans le confort de votre foyer »

Et bien le temps passé à faire nos choix à la maison en plus d'utiliser nos appareils personnels (cell, ordi, tablette etc ..) Ce temps se PAIE !

C'est pour cela que nous avons demandé à l'employeur de nous payer 1h pour faire notre choix à la maison. La convention collective prévoit en ce moment le paiement d'une heure pour se présenter aux listes ou être libéré de notre travail ... **Il faut se DÉPLACER en grand nombre pour faire nos choix de travail pour démontrer à l'employeur la complexité et le temps passé en arrière d'un écran qui est non comparable avec ce que nous connaissons depuis le début !**

FAIRE UNE NOTE D'AVANCE ÉGALE PAYER 1H DANS LE CONFORT DE NOTRE FOYER !!!

NOUS SOMMES TOUJOURS DANS L'ATTENTE DE L'EMPLOYEUR DONC DÉPLACEZ-VOUS !!!

caomsc.qc.ca